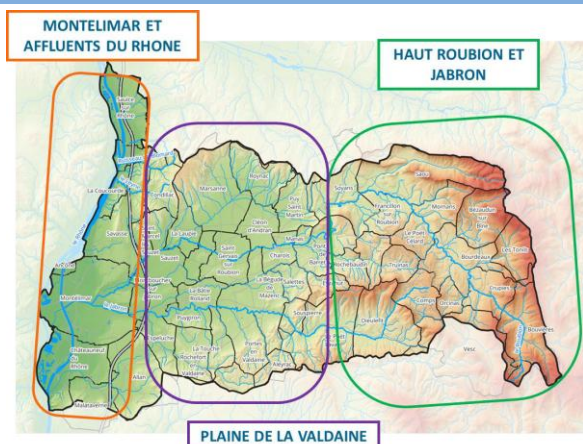




© BRLI

Projet de territoire pour la gestion de l'eau du bassin Roubion Jabron

Une ressource en eau sous tension



- › Le périmètre de l'étude s'étend des reliefs du Diois à la plaine de la Valdaine et à la vallée du Rhône.
- › Il couvre les bassins versants du Roubion, du Jabron, de la Riaille ainsi que plusieurs petits affluents directs du Rhône.
- › Il concerne 4 EPCI (Montélimar Agglo, CCDB, CCVD, CCDSP)
- › Trois grands sous-territoires permettent de lire les enjeux : le Haut Roubion-Jabron, la plaine de la Valdaine et le secteur de Montélimar et des affluents du Rhône

700 km²

territoire du PTGE

51

communes

80 000

habitants (dont 40 000 à Montélimar)

5,2 Mm³/an

prélevés dans les ressources locales

› Qui prélève l'eau ?

L'AEP domine les prélèvements dans les ressources locales (85 % des volumes prélevés).

26 % de la SAU est irriguée, principalement dans le secteur de la plaine de la Valdaine. **L'agriculture bénéficie de ressources extérieures, grâce aux prélèvements dans le Rhône** via les réseaux du Syndicat d'irrigation drômois, de l'ordre de **8 à 15 Mm³/an**.

› L'étiage concentre les tensions

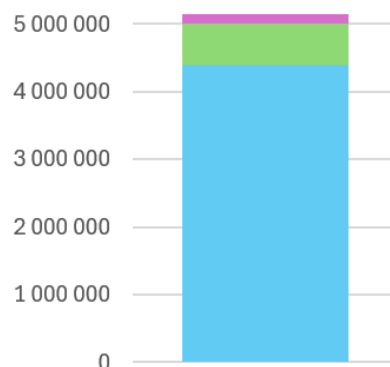
2,5 Mm³ sont prélevés entre mai et septembre, avec des prélèvements mensuels 40 % supérieurs à ceux des autres mois, en raison de la concentration des besoins d'irrigation et d'une hausse de 10 % des prélèvements AEP (tourisme, fortes températures, etc.).

› Quelles ressources sont prélevées ?

65% des prélèvements sont réalisés dans les eaux superficielles via des sources. Les **35% restants** proviennent de 3 nappes souterraines locales :

Les alluvions du Roubion Jabron, les calcaires barrémo-bédouliens et les calcaires et marnes du crétacé. Ces aquifères possèdent des **relations nappes rivières complexes**, avec des zones de perte des cours d'eau au profit des nappes, responsables d'assecs sur le linéaire à l'étiage.

Répartition des prélèvements dans les ressources locales (hors Rhône)



- › **AEP** : 4,4 Mm³/an
- › **Irrigation** : 0,6 Mm³/an
- › **Industries** : 0,15 Mm³/an

› Constats des études passées : PGRE et volumes prélevables

- Sur le bassin Roubion Jabron, les volumes prélevables sont respectés depuis 2020, mais **l'équilibre reste fragile** : les volumes fixés sont un compromis entre les besoins en eau des usages et des milieux aquatiques, sans permettre le respect des débits biologiques. Les Débits d'Objectif d'Etiage (DOE) sont respectés moins de 8 années sur 10.
- Les prélèvements dans les alluvions Roubion Jabron **sont en hausse**, alors que cette nappe est considérée en **équilibre précaire**.
- La Riaille est, quant à elle, en **déséquilibre quantitatif**.

De plus, **les effets du changement climatique n'ont pas été pris en compte** dans ces études, alors qu'ils vont réduire la disponibilité des ressources en eau et d'accentuer les vulnérabilités.

➔ **Objectif du PTGE : intégrer les effets du changement climatique sur les ressources en eau et les usages afin d'adapter la stratégie de gestion quantitative de l'eau.**

A l'horizon 2050, moins d'eau disponible et des besoins plus élevés



+1,1 à +1,7°C

des températures annuelles



Baisses des précipitations estivales



+ 10 à + 15 %

De l'ETP en période estivale

*Ces évolutions constituent des hypothèses prospectives, à considérer avec les incertitudes associées aux projections climatiques (horizon 2050 pour les températures et l'ETP et 2080 pour la pluviométrie).

Des conséquences sur les ressources en eau et les milieux du territoire



Eaux superficielles

-20 à -35 % des débits d'été selon les secteurs.

Dans le secteur intermédiaire du Roubion, le nombre de jours d'assec, actuellement de 130 jours/an en moyenne, pourrait augmenter jusqu'à **160 jours/an**.



Eaux souterraines

Diminution de la recharge des formations karstiques de tête de bassin versant, et donc du **débit des sources** et du **soutien d'été** aux cours d'eau.

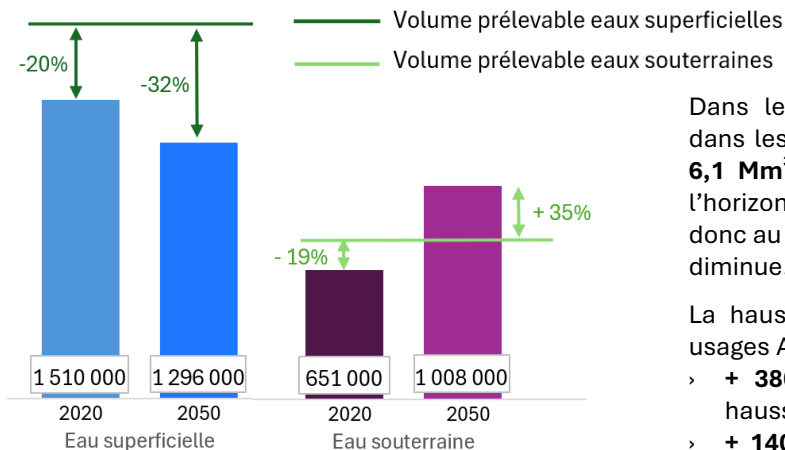
Une **moindre alimentation des alluvions** par le Roubion.



Milieux naturels

Risque de dégradation de la ripisylve, du fonctionnement des zones humides, hausse de la thermie et diminution de la dilution des polluants

Sans PTGE, les besoins en eau augmentent



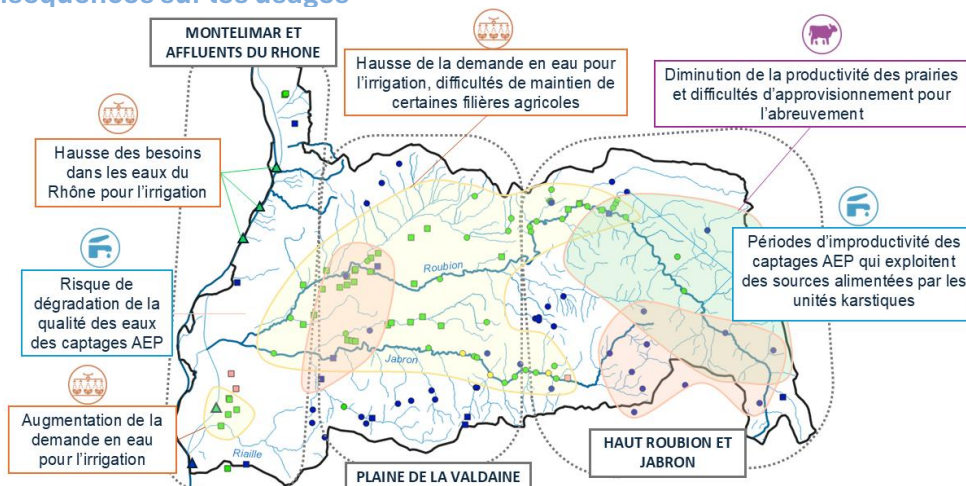
Evolution potentielle des volumes prélevés en période d'été (bassin versant Roubion Jabron uniquement)

Dans le scénario tendanciel, les prélèvements dans les ressources locales atteindraient environ **6,1 Mm³/an** et **2,9 Mm³ en période d'été** à l'horizon 2050 (+18%). La tension augmenterait donc au moment même où la disponibilité de l'eau diminue.

La hausse à l'été des besoins concerne les usages AEP et agricoles :

- **+ 380 000 m³ pour l'AEP**, en lien avec la hausse de la population
- **+ 140 000 m³ pour l'irrigation** à assolement égal, en lien avec la hausse de l'évapotranspiration

Des conséquences sur les usages



➔ **Moins d'eau disponible au moment où les besoins sont les plus importants : la nécessité d'adapter le territoire et les usages de l'eau.**

Des ateliers pour explorer plusieurs futurs possibles

Différents leviers d'actions s'offrent aux acteurs du territoire pour anticiper la hausse des besoins et la baisse potentielle des ressources. Ainsi, **3 sessions d'atelier de concertation** ont été conduites au cours de l'élaboration du PTGE avec les élus et techniciens du territoire.

Ces ateliers ont permis de s'approprier les enjeux actuels et futurs de l'eau, puis de faire émerger un panel de solutions à prioriser afin d'alimenter une stratégie et un plan d'action jusqu'à l'horizon 2032.

Pour se faire, **des scénarios prospectifs** ont été présentés, afin de permettre aux acteurs du territoire de tester des trajectoires contrastées, de discuter les compromis et d'identifier les leviers capables de préserver l'équilibre entre besoins, ressources et milieux à l'horizon 2050.

Scénario 1

Une gestion de l'eau optimisée pour des modes de vie préservés

Scénario 2

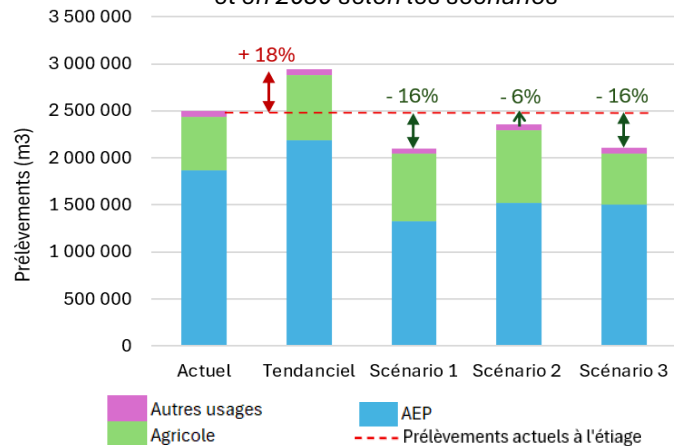
Coopération territoriale et relocalisation de l'agriculture pour une meilleure résilience face aux crises

Scénario 3

Vers une transformation paysagère et des modes de vie sobres



Prélèvements par usage à l'étiage, aujourd'hui et en 2050 selon les scénarios



Analyse multicritère des scénarios

Lecture comparative des scénarios par rapport à la situation actuelle

- ++ Forte amélioration
- + Amélioration
- = Stagnation
- Dégradation
- Forte dégradation

	Tendanciel	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Capacité d'infiltration des sols	-	-	=	+
Etat écologique des cours d'eau	-	-	=	+
Fonctionnalité des milieux aquatiques	-	-	=	+
Sécurisation des usages AEP	-	=	=	=
Sécurisation des usages agricoles	-	+	+	+
Dynamisme agricole	-	-	=	●
Cadre de vie et bien être	=	=	=	+
Coopération territoriale	=	=	++	+
Coût	-	€€€	€	€€

Scénario 1 : Economies grâce à l'efficacité des réseaux et de l'irrigation, mais davantage de substitution vers le Rhône. La diminution des prélèvements dans les ressources locales est surtout liée à la substitution.

Scénario 2 : Réduction plus limitée des prélèvements dans les ressources locales. La sécurisation repose sur la coopération, les interconnexions et le stockage. Davantage de substitution vers le Rhône également.

Scénario 3 : Seul scénario qui réduit les prélèvements à l'étiage pour l'AEP et l'irrigation dans les ressources locales et dans le Rhône grâce à de fortes économies en eau potable et des changements d'assolement

➔ Pour l'ensemble des scénarios, pas de respect du DOE, mais on s'en approche

La stratégie finale ne retient pas un scénario dans son ensemble. **Elle croise les enseignements de la prospective et de la concertation pour faire émerger cinq grandes orientations stratégiques (A à E), elles-mêmes déclinées en différents objectifs.**

Préserver l'équilibre entre ressources et besoins des usages et des milieux du bassin versant du Roubion Jabron dans un contexte de changement climatique

A

Renforcer la sobriété et l'optimisation des usages AEP



Promouvoir des pratiques économes en eau potable



Améliorer et maintenir la performance des réseaux AEP



Ajuster le développement démographique par rapport à la ressource en eau



Encadrer la consommation en eau touristique

B

Répondre aux besoins futurs d'accès à l'eau sans compromettre l'équilibre de la ressource



Etudier et définir les modalités des stockages hivernaux sur le territoire



Renforcer la sécurisation de l'AEP en limitant les impacts sur les ressources les plus fragiles quantitativement



Adapter la mobilisation des eaux du Rhône pour l'AEP en période d'étiage



Surveiller l'évolution de la qualité des ressources en eau

C

Améliorer la capacité d'infiltration et de rétention des sols et le fonctionnement des milieux



Améliorer les connaissances des ressources et des écoulements



Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides



Ralentir les écoulements en zones agricoles et urbaines



Maintenir une mosaïque paysagère (prairies, forêts)

D

Promouvoir des systèmes agricoles diversifiés et résilients



Optimiser la performance et le pilotage de l'irrigation



Accompagner la mise en œuvre de filières et de pratiques visant à réduire les besoins en eau à l'hectare

E



Renforcer la coopération et la coordination entre acteurs de la gestion de l'eau

Au total : 15 objectifs

De la stratégie au plan d'action

Le passage de la stratégie au plan d'action consiste à traduire la vision partagée du territoire en faveur de la sobriété et de l'équilibre de la ressource en une feuille de route opérationnelle sur six ans (2027 – 2032). Les actions sont réparties selon un ou plusieurs maîtres d'ouvrage, un calendrier et un plan de financement.

45

actions

2027

Lancement des actions prioritaires

7

grands types d'action

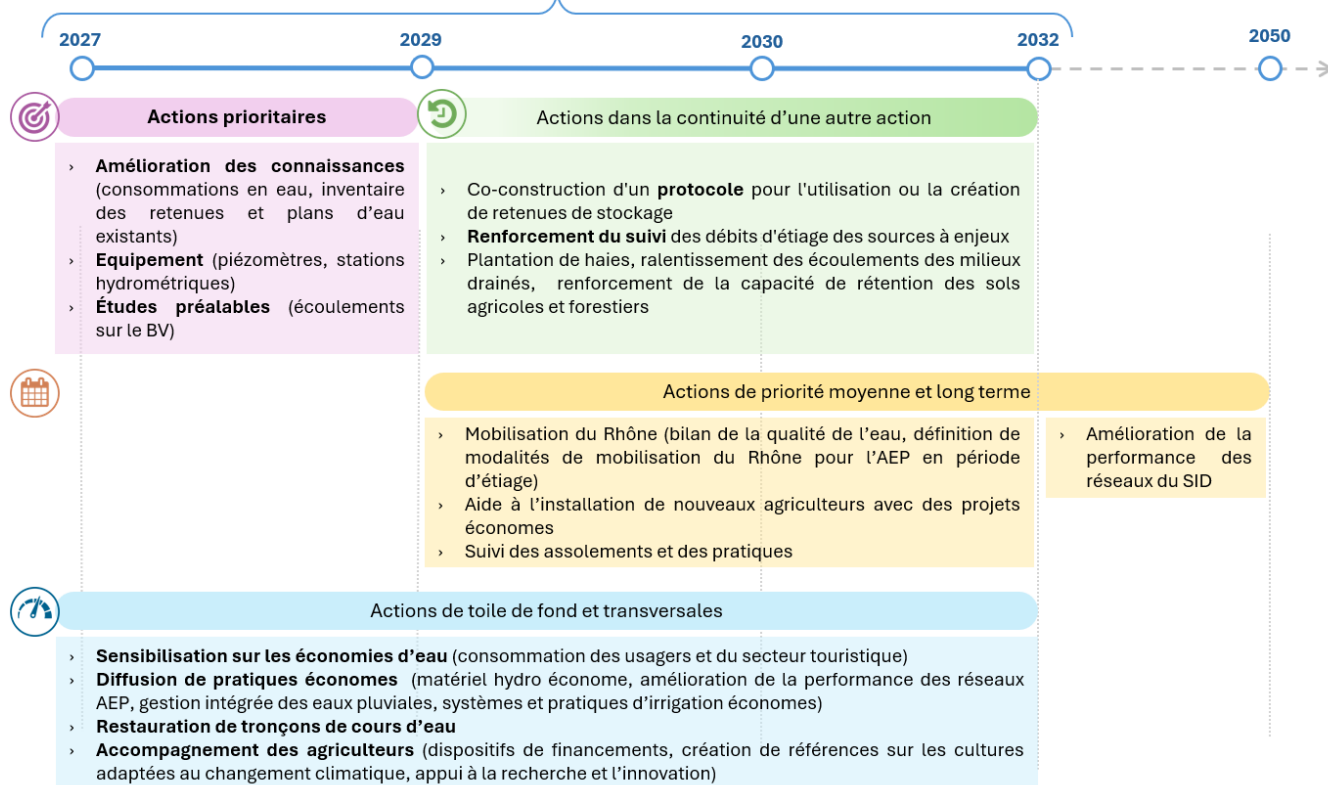
› Répartition des actions par type



› Priorisation des actions

Lors du troisième atelier de concertation, les acteurs ont évalué le niveau de priorité des actions. Les actions considérées comme **prioritaires** s'inscrivent dans une perspective de long terme, constituent des prérequis pour la mise en œuvre d'autres actions, ou encore répondent à des opportunités actuelles. D'autres actions s'inscrivent dans la **continuité** de ces actions prioritaires. Afin de permettre un étalement dans le temps des actions ont été considérées comme **secondaires**. Les actions dites de **toile de fond et transversales** constituent un socle d'intervention permanent.

Mise en œuvre du PTGE



Effets attendus

Indicateurs de suivi

Evaluation du plan d'action